



Estuaire de la Gironde
Mer des Pertuis

Communiqué de presse

Marennes, 1^{er} juillet 2019

1^{ère} édition des appels à projets du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Le Parc naturel marin lance ses 2 premiers appels à projets à destination des acteurs du territoire afin de soutenir financièrement les initiatives et les projets innovants répondant aux objectifs du Parc. Ces appels à projets ont pour objectifs d'accompagner les actions valorisant les écosystèmes marins et de développer les aires marines éducatives.



Vasière de la Baie de l'Aiguillon
© Cécile Barreaud / Agence française pour la biodiversité



Sortie en mer pour l'AME de La Genette – La Rochelle
© Sébastien Meslin / Agence française pour la biodiversité

Premier appel à projets

Deux thématiques sont proposées :

Thématique 1 : valoriser, faire connaître et respecter les écosystèmes marins présents dans le Parc

Les projets devront mettre en valeur les écosystèmes marins présents dans le Parc (estrans rocheux, vasières...), tout en abordant les usages liés à ces écosystèmes, les pressions exercées et les pratiques respectant le milieu. Ils devront également sensibiliser et éduquer à l'environnement et au développement durable les publics.

Thématique 2 : restaurer les écosystèmes marins, tester des solutions techniques innovantes à moindre impact sur le milieu marin.

La priorité du Parc naturel marin est de diminuer voire supprimer les pressions sur le milieu marin. Toutefois, certaines actions de restauration méritent d'être testées, dans un contexte local, sur des écosystèmes dégradés. Le Parc apportera son soutien aux actions de restauration menées à titre expérimental et dont l'efficacité sera évaluée au regard de la résilience naturelle des habitats marins. Le Parc soutiendra également les projets portant sur le test d'équipements, sur l'apport de solutions techniques ou de technologies à faible impact environnemental permettant la réduction des pollutions et des effets sur la biodiversité marine.

Deuxième appel à projets

Il vise à soutenir financièrement les écoles s'engageant dans la [démarche « aires marines éducatives » \(AME\)](#).

Qui peut répondre à ces 2 appels à projets ?

Ils s'adressent à toute structure, représentée par une personne morale de droit public ou de droit privé. Les candidatures seront évaluées et sélectionnées par le bureau du Parc naturel marin selon une série de critères, définis dans le règlement des deux appels à projets qui seront mis en ligne sur le site web du Parc. Le montant total attribué par le Parc est de 80% du montant total (TTC). Les candidats peuvent également solliciter d'autres cofinancements en respectant un montant maximum d'aide publique cumulée de 80% du montant total.

Les dossiers sont à envoyer au plus tard les :

- 16 septembre 2019 minuit pour le premier appel à projet
- 23 septembre 2019 minuit pour le second appel à projet

Cette année, sont éligibles à l'appel à projets 2, les Aires marines éducatives ayant candidatées avant le 30 mai 2019 et ayant été sélectionnées au niveau national par l'Agence française pour la biodiversité.

Les règlements et les dossiers de candidature des appels à projets sont disponibles sur le site web du Parc :

<http://www.aires-marines.fr/L-Agence/Organisation/Parcs-naturels-marins/Parc-naturel-marin-de-l-estuaire-de-la-Gironde-et-de-la-mer-des-Pertuis/Actualites/Premiere-edition-des-appels-a-projets-du-Parc-naturel-marin>

Des photographies sont mises à votre disposition. Vous pouvez les télécharger à partir du lien suivant :

<http://mediatheque.aires-marines.fr/identification?token=1-NEWV7SPHDABBC>

Ces fichiers seront disponibles jusqu'au 8/07/2019

La mention des crédits est obligatoire. Ces photos sont utilisables uniquement pour l'illustration de l'article sur les appels à projets du Parc naturel marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. Toute nouvelle réutilisation doit faire l'objet d'une autorisation écrite de l'Agence française pour la biodiversité.

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis fait partie de l'Agence française pour la biodiversité, un établissement du ministère de la Transition écologique et solidaire. En métropole et dans les outre-mer, l'Agence française pour la biodiversité a pour missions d'améliorer la connaissance, de protéger, de gérer et de sensibiliser à la biodiversité terrestre, aquatique et marine.

Contact presse

Cécile BARREAU - Chargée de communication et de sensibilisation du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis - cecile.barreaud@afbiodiversite.fr – 05 46 36 70 44 – 06 99 87 84 98
www.parc-marin-gironde-pertuis.fr – www.afbiodiversite.fr